

Développer son entreprise et son territoire

Toutes
les CCI

362 € HT
par jour

Transfert expérience : projet mobilité

La CCI du Loiret intervient depuis 2005, sur la thématique de la mobilité et des déplacements. Compte tenu de l'implication croissante du réseau consulaire sur ce sujet, la CCI du Loiret a développé une offre à destination des autres CCI, notamment régionales.

■ Descriptif :

L'intervention de la CCI prend la forme d'une prestation sur mesure qui peut se décliner de la façon suivante :

Ingénierie du projet : poste de conseil en mobilité

- Constitution d'un dossier de financement, définition des missions, aide au recrutement
- Définition d'une stratégie mobilité
- Etablissement d'un budget prévisionnel
- Constitution d'outils de reporting...
- Aide à l'animation du réseau local des acteurs de la mobilité

Communication ciblée en direction des entreprises

- Elaboration d'un programme annuel d'évènements
- Elaboration de slides de présentation destinés aux entreprises présentant la méthodologie PDE.
- appui dans l'organisation d'une réunion débat, constitution d'un espace exposition
- appui dans l'organisation de visites d'entreprise ayant mis en place un PDE...

Appui à la conception et développement d'un site internet de covoiturage

- Rédaction du cahier des charges, choix du prestataire
- Elaboration d'un plan de communication interne et externe sur le site de covoiturage...

*Ce qu'en pensent
nos clients...*



« Forte d'une expérience dans les projets de mobilité et de déplacement, la CCI nous a accompagné sur ce sujet en proposant des prestations sur mesure. De l'ingénierie au développement d'un site Internet, en passant par la communication ciblée, leur expertise nous a permis de gagner en efficacité. »

Christelle COCHET – 02 38 77 77 11
christelle.cochet@loiret.cci.fr